



Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

S²LO

ID : 080-218003580-20260427-DELIB2025_45-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

N° 2026 - 45

L'an deux mil vingt six, le vingt sept avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Patrick GROSJEAN.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19

Présents : 16

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Étaient présents :

M. BARRAY Tony, Mme CAPON Lindsay, Mme CARON Monique, Mme CARPENTIER Christine, M. DÉGARDIN André, Mme DESCROIX Thérèse, M. DUBLANCHER Franck, M. GROSJEAN Patrick, M. LANGLET Philippe, Mme LENNE Camille, M. NOEL Emmanuel, M. PELLETIER Eric, Mme RAFFRAY Agnès, M. SANTERRE Jacky, M. THOREL Michel, M. TRICOT James

Procurator(s) :

Mme LEFRANS Nicole donne pouvoir à M. PELLETIER Eric, Mme GARDÉ Isabelle donne pouvoir à M. TRICOT James, M. DOUBLET Grégory donne pouvoir à Mme RAFFRAY Agnès

Étai(ent) absent(s) :

Étai(ent) excusé(s) :

M. DOUBLET Grégory, Mme GARDÉ Isabelle, Mme LEFRANS Nicole

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme LENNE Camille

Date de convocation

17/04/2026

Date d'affichage

05/05/2026

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..I./I....

et publication du :

..I./I....

OBJET : Tarifs 2026

Vu l'avis de la Commission des finances en date du 14 avril 2025 qui propose de ne pas modifier les tarifs communaux.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les tarifs comme indiqués en annexe.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE les tarifs conformément au tableau annexé.
- DIT que ces tarifs sont applicables à compter du 01 avril 2026.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Patrick GROSJEAN



Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

ID : 080-218003580-20260427-DELIB2025_45-DE



TARIFS 2026

	<u>Année 2026</u>
Salle des Fêtes P Eluard (cf règlement intérieur)	
✓ <u>Vin d'honneur</u>	
« Entière »	170€
« 1/3 »	75€
✓ <u>Manifestation lucrative</u>	
« Entière »	500€ / Assoc Privée 700€
« 1/3 »	325€
✓ <u>Repas 1 jour</u>	
« Entière »	355€
« 1/3 »	135€
✓ <u>Repas 2 jours</u>	
« Entière »	475€
« 1/3 »	180€
✓ CE entreprise Gamaches	50 % du tarif de location (que pour Arbre de Noël), 1 gratuité pour les associations gamachoises
✓ Gratuité agent de la collectivité	Evènements festifs : anniversaire, mariage, communion, baptême, retraite (1 fois par an)
Salle Mille-Club (cf règlement intérieur)	
✓ 1 jour sans chauffage	70€
✓ 2 jours sans chauffage	140€
	1 gratuité pour les associations gamachoises
✓ Gratuité agent de la collectivité	Evènements festifs : anniversaire, mariage, communion, baptême, retraite (1 fois par an et combinable avec la salle des fêtes)
Salle Réunion G. Brassens :	
✓ Activité type commercial	50€ pour 1 occupation
✓ Organisme de formation	30€ / semaine
✓ Occupation régulière	15€ / jour
✓ Association Gamachoise	Gratuit

Location GYMNASSE :	
✓ Manifestation lucrative	510€ + charges
✓ Association	350 € + charges
✓ Association Gamachoise	1 gratuité/ an
Location Jardins :	
✓ Jardin	30€ par an
Droits de place :	
✓ Marché	1€ m linéaire (gratuité de la première semaine d'installation)
✓ Foires	2€ ml
✓ Stationnement Foire (véhicule réservé aux commerçants et exposants)	4.50€
✓ Manèges	Grand 150€, Moyen 75€, Boutique et Pinces 30€, structure gonflable 30€, Barbe à papa et Punching Ball 10€
Marché de Noël : Tarif 3 jrs	
✓ Chalet	60€
✓ Grands chalets	10€ le ml
Cimetière :	
✓ Concession 30 ans	39€ / m2
✓ Concession 50 ans	66€ / m2
✓ Dépositaire 1 mois	10€
2 mois	20€
3 mois	28€
✓ ancien Columbarium	
15 ans	142€
30 ans	288€
50 ans	473€
✓ Nouveau Columbarium	
15 ans	283€
30 ans	567€
50 ans	944€
✓ Cavurne 15 ans	50€
30 ans	80€

Médiathèque :	
Adhésion au réseau :	Pour les extérieurs mais habitants de la CC Villes Sœurs
✓Adulte	10€
✓Enfant moins de 18 ans	0€
✓à partir du 3 ^{ème} enfant	0€
Encart publicitaire : (bulletin municipal)	
✓5 x 5	75€
✓10 x 5	150€
✓15 x 5	225€
✓13 x 18	500€
	Gratuité aux associations
Ecole de Musique :	
Tarifs basés sur le revenu fiscal de référence de l'année N-1	Tarif dégressif 50% pour le 2 ^{ème} enfant et 70% pour le 3 ^{ème} enfant
Inscription :	25€/an
Location instrument	30€ (an)
Caution instrument neuf	300€
Gamachoïs (+ membres de l'Harmonie, de la chorale ou classe orchestre)	
✓Tarif 4 (> à 11308€)	50€/trimestre
✓Tarif 3 (9211 à 11308€)	43€/trimestre
✓Tarif 2 (7061 à 9210€)	35€/ trimestre
✓Tarif 1 (0 à 7060€)	25€/ trimestre
Extérieurs	
✓Tarif 4	100€/trimestre
✓Tarif 3	86€/trimestre
✓Tarif 2	70€/trimestre
✓Tarif 1	50€/trimestre

Cantine, études surveillées et garderies	
Repas : ✓ Elève ✓ Adulte	2.90€ 4.60€
Etudes dirigées : ✓ 1 élève ✓ à partir du 2 ^{ème} élève	22€ par mois 18€ par mois
Garderie : ✓ Enfant ✓ à partir du 2 ^{ème} enfant ✓ 1 garderie matin + soir	11€ par mois 9€ par mois 1€

Exploitation eau potable	
✓ Abonnement semestre HT selon compteur	
R 110	17€
R 170	17€
R 20	20€
R 30 à 80	85€
R 100	146€
✓ Redevance au m3 HT	
0 à 100m3	1.90€
101 à 500m3	2.00€
Au-delà de 500m3	2.10€
Raccordement réseau eau :	
✓ Compteur (fourniture pose)	
R 110	94€
R 170	94€
R 20	106€
R 30	262€
R 40	437€
✓ Clapet (fourniture pose)	17€ le cas échéant
✓ Ouverture avec compteur	35€
✓ Ouverture sans compteur	125€
✓ Fermeture provisoire avec conservation de l'abonnement	35€
✓ Fermeture définitive avec conservation du compteur	40€
✓ Fermeture définitive avec dépose du compteur	40€
Etalonnage :	
Pose compteur de vérification	37€

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le



ID : 080-218003580-20260427-DELIB2025_45-DE